

ÉDITO La précarité n'est pas une fatalité

Les semaines, les mois et les années passent... Nous sommes captivés en permanence par les grandes actualités qui se succèdent sans fin : les élections présidentielles américaines et françaises, les attentats terroristes, les scandales au sein des structures intercommunales... Autant de sujets qui font la une des médias et sont au cœur de nos discussions. Certains débouchent parfois sur des réformes législatives. Il est pourtant d'autres sujets dont les conséquences sont vécues au quotidien dans un silence révoltant. Parmi eux, la précarité.

Le rapport du Bureau fédéral du Plan sorti en février dernier apporte une série d'informations sur celle-ci. En moyenne, la qualité de vie en Belgique est bonne. La consommation des ménages a continué à augmenter depuis 2008, de même que l'espérance de vie. Toutefois, dans le même temps, la situation se dégrade pour les plus défavorisés. Le nombre de personnes en situation de surendettement a augmenté de 60% ; celui des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (RIS) de 40% ; celui des personnes ayant reporté ou annulé des soins pour raisons financières a quadruplé...

Lors de l'Observatoire politique du MOC organisé à Arlon le 22 mai dernier, deux intervenants ont nourri le débat, en commentant les chiffres évoqués ci-dessus.

Damien Libert, responsable Prévention du Groupe d'Action Surendettement (GAS) explique : « Aujourd'hui, 95% des situations de surendettement sont générées par des dettes hors crédit relatives à des dépenses de loyer, d'énergie, de santé, de téléphonie ou au paiement des taxes, alors qu'auparavant, le surendettement était lié aux crédits hypothécaires ou à la consommation. Une personne sur quatre ne sait plus faire d'épargne de précaution. En province de Luxembourg, environ 3000 ménages sont suivis en médiation de dettes ».

Christine Mahy, présidente du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) précise d'emblée un point important pourtant souvent ignoré voire déformé : le pourcentage d'abuseurs est très faible (3%). Il faut être critique face aux chiffres, aux moyennes et à leur interprétation. La précarité est diverse et recouvre une multitude de réalités. Aujourd'hui, 33% des familles sont mono-parentales, dont 88% sont portées par des femmes et 50% vivent sous le seuil de pauvreté. Lorsque les revenus globaux se situent juste au-dessus de ce seuil, la situation n'est pas vraiment meilleure. Les solutions existent : « Si l'on veut des réponses durables à long terme, il faut toucher aux politiques structurelles en matière d'emploi, de logement, de sécurité sociale, de mobilité... Quand, au quotidien, les gens sont dans des situations insolubles et insécurisantes, comment peuvent-ils se projeter dans l'avenir ? ».

Face à ces constats, la colère monte. Veut-on gérer ou réellement éliminer la pauvreté ? Pourquoi des mesures comme le fond de garantie locative, la grille indicative des loyers, la réforme du logement social, ne vont-elles pas plus vite et plus loin ? Qu'est-ce qu'on attend ? Où sont les décisions politiques permettant de réduire les inégalités sociales ? Pourquoi les exécutifs européens et belges n'ont-ils pas le courage de faire contribuer fiscalement dans une juste mesure les banques et multinationales ? Où est la fameuse réforme « Tax Shift » ? À défaut d'avancer réellement sur ces points, il est impossible d'assurer l'aboutissement, l'efficacité et le bon fonctionnement de projets en cours : l'assurance autonomie, le statut des accueillantes d'enfants, le RER..., tant d'exemples qui permettraient de donner du souffle et d'assurer une vie digne pour chaque femme et chaque homme. Nous ne manquerons pas de mettre en avant avec détermination toutes ces questions dans les prochains mois, à l'occasion des échéances électorales qui s'annoncent.

Jean-Nicolas Burnotte

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...
Meryl Morel

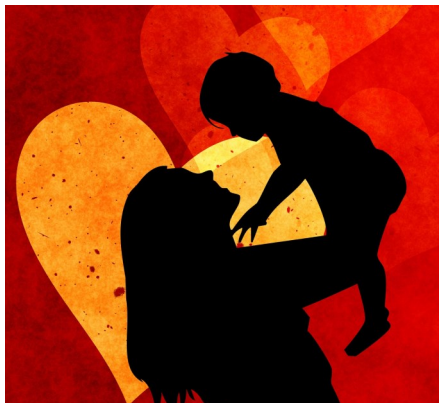
P. 6-7-8

Dossier :
Démocratie et mémoire(s) : les enjeux du passé pour la société du présent

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

APPEL À PARTICIPATION : UNE RECHERCHE-ACTION DE VIE FÉMININE

« Comment les femmes vivent-elles la maternité au 21^e siècle ? »



En vue de récolter leur parole, leurs préoccupations et leurs aspirations par rapport à la maternité, Vie Féminine recherche des femmes qui :

- vivent la maternité dans l'actualité ;
- ont un projet de grossesse réel ou supposé, seront enceintes durant la période de la recherche-action ou sont déjà mère d'un enfant de moins de 5 ans ;

L'objectif de cette recherche-action est de rendre visibles les conditions dans lesquelles les femmes vivent la maternité aujourd'hui, ce qui pose problème et ce qui leur tient à cœur. Vie Féminine souhaite ainsi dénoncer les stigmates que la maternité fait toujours peser sur les femmes et impulser des changements dans leurs vies et dans la société. Quatre rencontres par groupe de 8 femmes, d'une durée de 2 heures et demie, auront lieu à Arlon.

Le deux premières rencontres auront lieu les mercredis 7 et 21 juin de 14h00 à 16h30, dans les locaux de Vie Féminine à Arlon (rue des Déportés, 41).

Infos et inscriptions

Marie François, animatrice

✉ antenne-arlon@viefeminine.be

☎ 063/22 56 25



SEMAINE D'ÉTUDE DE VIE FÉMININE À NAMUR — 4, 5 ET 6 JUILLET 2017

Tisser des solidarités dans une société toujours plus sexiste et raciste

Vie Féminine vous propose de prendre le temps de tenter de comprendre le contexte dans lequel nous baignons (attentats, « crise des réfugié(e)s », politiques d'austérité...) et de décoder les discours simplistes, à la fois sexistes, racistes et antipauvres. Les voix et les points de vue se multiplieront tout au long de ces 3 journées de rencontres, d'échanges et de découvertes, mais aussi des temps créatifs et festifs.

Lieu : Centre scolaire Asty-Moulin
Rue de la Pépinière, 1001
5002 Namur (Saint-Servais)



Infos et inscriptions

Le secrétariat de Vie Féminine Luxembourg

✉ antenne-arlon@viefeminine.be

☎ 063/22 56 25

Le secrétariat national de Vie Féminine

✉ inscriptions@viefeminine.be

☎ 02/2 27 13 00

Formulaire d'inscription et programme complet disponibles sur www.viefeminine.be.

« TREMPLIN VERS LA FORMATION » À VIRTON DU 8 AU 27 JUIN 2017

L'asbl « Mode d'Emploi » organise dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale de Virton, une nouvelle session de « Tremplin vers la formation ». Cette formation propose 12 jours pour remettre ses connaissances en mathématiques et en français à jour et pour se préparer aux tests d'entrée des formations qualifiantes.

Infos et inscriptions

✉ mdeluxembourg-elise@viefeminine.be

☎ 0498/02 57 49



N'oubliez pas de visiter le nouveau site web des asbl « Mode d'Emploi » : www.modedemploiasbl.be

On y trouve le calendrier des formations organisées dans toute la Wallonie, des trucs et astuces pour la recherche d'emploi et de formation, des événements à venir et bien d'autres infos encore !

UN « SOCRATE PHILOSOPHE » À ARLON, POUR LES ÂÎNÉS DU MOC LUXEMBOURG

On a tous un petit côté philosophe, y compris les aînés du MOC Luxembourg !

Les lundis
DE 13H30 À 15H30

Le Ciep leur propose un ensemble de moments de réflexion sur des questions de philosophie politique. Démocratie, aristocratie, pouvoir, violence, autorité, libéralisme, socialisme... Que recouvrent ces mots ? Quelles réalités traduisent-ils ? Comment celles-ci peuvent-elles s'articuler ou s'opposer ? À partir de quelques documents, d'un texte, d'une vidéo, d'un témoignage,... dans une dynamique participative et conviviale, il s'agit de mettre en commun nos capacités de penser.

La démarche est gratuite, accessible à tous et n'exige aucun prérequis.

Animateur : Bernard Kerger, président du MOC Luxembourg

Dans les locaux de la CSC
rue Pietro Ferrero, 1
à 6700 Arlon

Infos et inscriptions
Bernard Kerger
✉ b.kerger@mocluxembourg.be
☎ 063/21 88 84



2017

25 SEPTEMBRE

16 OCTOBRE

06 NOVEMBRE

27 NOVEMBRE

18 DÉCEMBRE

2018

08 JANVIER

29 JANVIER

19 FÉVRIER

05 MARS

26 MARS

16 AVRIL

07 MAI

28 MAI

UN ATELIER PHILO À HABAY-LA-NEUVE

Les lundis
DE 19H30 À 21H30

2017

02 OCTOBRE

16 OCTOBRE

06 NOVEMBRE

20 NOVEMBRE

04 DÉCEMBRE

2018

08 JANVIER

22 JANVIER

05 FÉVRIER

09 FÉVRIER

05 MARS

09 MARS

16 AVRIL

07 MAI

28 MAI

Dans un monde de la vitesse accélérée, les territoires sont dénudés de leurs espaces publics, expropriant au passage les citoyens de leur pouvoir de résistance éthique, amenuisant leurs capacités d'être les « maîtres de l'opinion locale ». Le Ciep ouvre dès le 2 octobre prochain, à Habay-la-Neuve, un atelier philo, un lieu pour s'arrêter, se parler, réfléchir et discuter du « Vivre ensemble dans la Cité ». Chaque soirée donnera l'occasion d'aborder des questions de philosophie politique et sociale, à partir de quelques documents (textes, vidéos, témoignages...), dans une dynamique participative et conviviale.

La démarche gratuite est accessible à tous et n'exige aucun prérequis.

Atelier
philo

Espace Bologne
Place Nothomb
à 6720 Habay-la-Neuve

Infos et inscriptions
Véronique Quinet
✉ vquinet.moclux@gmail.com
☎ 063/21 87 33



FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

MERYL MOREL

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS JUSQU'À VOTRE ARRIVÉE À LA CSC LUXEMBOURG ?

Originaire de la région de Marbehan, je suis assistante sociale de formation. Dans ce cadre, j'ai réalisé plusieurs stages au sein de Vie Féminine à Namur. J'ai donc eu l'occasion de découvrir la vie de ce mouvement. Après mes études, j'y ai obtenu un contrat de remplacement, puis j'ai été engagée à SOS Dépannage à Ciney. En septembre 2015, la CSC à Arlon m'a recrutée dans le cadre d'un projet pilote autour de la problématique des exclus du chômage. Pour ce poste et ce service, il a fallu tout créer, tout inventer...



Service d'accompagnement des exclus du chômage de la CSC

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉCISER CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR « EXCLUS DU CHÔMAGE » ?

Le mot « exclus » tel qu'il est repris dans le titre du service pour lequel je travaille à la CSC recouvre en fait trois catégories de personnes. Ce sont tout d'abord les personnes en fin de droits pour des allocations d'insertion. Les allocations de chômage sont illimitées. Mais pour y avoir droit, il faut prêter un certain nombre de jours de travail dans un temps déterminé auprès d'un employeur. Si ce nombre de jours n'est pas atteint, les personnes peuvent bénéficier d'une allocation d'insertion pour une durée de 36 mois. Après ce délai, elles sont exclues du chômage. Cette mesure touche principalement les jeunes et les femmes. Afin de limiter ces exclusions, nous organisons des séances d'information dans toute la province de Luxembourg pour tenir convenablement au courant du processus d'exclusion les personnes concernées, mais aussi pour leur faire part des différentes possibilités qui permettent d'éviter ce moment fatidique. En deuxième lieu, ce sont aussi les personnes sanctionnées par le FOREM par une exclusion définitive du chômage. Elles peuvent bien entendu retrouver leurs droits après avoir presté un certain nombre de jours de travail auprès d'un employeur. Enfin, ce sont des personnes qui n'ont pas ouvert de droits : les jeunes de moins de 24 ans, les personnes d'origine étrangère... Parmi les exclus, on retrouve 2/3 de jeunes et 2/3 de femmes, ce qui est plutôt interpellant. En 2016-2017, pour l'ensemble de la province de Luxembourg, 160 personnes, affiliées à la CSC, ont été exclues.

QUEL TRAVAIL EFFECTUEZ-VOUS PRÉCISÉMENT AVEC CES PERSONNES ?

La première tâche que le service a dû effectuer lors de sa création a été de contacter les personnes exclues du chômage et affiliées à la CSC. Le service leur a proposé dans un premier temps un accompagnement pour leurs recherches d'emploi. Ce travail plus individuel est toujours d'actualité. Pour certaines personnes, il est important de bénéficier d'un accompagnement plus personnalisé. Ainsi, je me déplace avec elles pour effectuer les démarches nécessaires, auprès d'un CPAS par exemple. Les personnes qui n'ont jamais ouvert de droits n'obtiennent que très peu d'aide du Forem ou d'autres organismes. Elles peuvent donc s'adresser à nous pour un accompagnement individuel sur mesure.

En plus de ce travail individuel, nous avons souhaité réaliser un travail plus collectif, un véritable travail d'éducation permanente. Nous avons organisé des accueils-café pour les « exclus ». Malheureusement, cette initiative n'a pas eu beaucoup de succès : il n'est pas facile pour ce public de se déplacer et surtout de parler de son exclusion. Toutefois, un petit groupe est né de ces rencontres. Très vite, les membres du groupe ont souhaité montrer leur réalité à un public le plus large possible. C'est ainsi, qu'à partir de leur parole, est né le court métrage « Exit Sally ».

QUEL EST L'OBJECTIF DE CE COURT MÉTRAGE ?

Les dialogues et le scénario ont été construits par les jeunes du groupe, mais ils n'ont pas tous pu participer au tournage. « Exit Sally » raconte l'histoire de leur exclusion. Ils y montrent certaines réalités peu connues voire ignorées du public, notamment les conséquences et les dangers de l'exclusion, le parcours du combattant pour la recherche d'un emploi une fois que l'on a perdu ses droits... Ce court métrage sera diffusé le 13 juin au matin dans nos locaux. Pour cette occasion, nous avons invité différentes personnalités afin de débattre de l'exclusion et de réaliser un cahier de revendications que l'on portera auprès des présidents des partis politiques de la province. Dans un deuxième temps, au mois de septembre, nous inviterons ces derniers à une table ronde politique.

POURQUOI LA CSC A-T-ELLE SOUHAITÉ CRÉER CE SERVICE ?

Les lois engendrent de nouvelles exclusions et de nouvelles formes de pauvreté. Dans ce contexte, la CSC souhaite continuer à accompagner, à défendre et à recueillir la parole de personnes exclues et leur offrir un service qui leur est propre.

QUELLES SONT LES RÉACTIONS DE CES PERSONNES FACE À LEUR EXCLUSION ?

Bien souvent, elles ne comprennent pas ce qui leur arrive et trouvent cela très injuste. Elles sont pour la plupart très en colère. Il n'est pas aisé pour elles de parler de leur exclusion et pour nous de les « approcher » pour leur proposer nos services, encore moins pour entamer un travail plus collectif. Il faut avoir du recul sur sa situation personnelle pour être capable de s'engager dans une démarche collective. La réaction d'un certain nombre de jeunes est particulièrement frappante. Ils manifestent une forme de résignation, d'acceptation : la société leur donne de l'argent et ils n'ont donc pas le droit de râler ou de réclamer. Ils n'ont plus conscience que le chômage est un droit issu de toute une histoire qui a fait naître la sécurité sociale, un projet de société solidaire envers les plus faibles, les plus démunis.

DANS VOTRE TRAVAIL, QUELLE ÉVOLUTION VOUS A LE PLUS MARQUÉE CES DERNIERS TEMPS ?

Les contrôles des chômeurs se sont nettement renforcés. Auparavant, les personnes ayant un handicap de 33%, n'étaient pas contrôlées par le FOREM. Actuellement, elles sont convoquées comme les autres. Les personnes sont susceptibles d'être contrôlées jusqu'à l'âge de 60 ans.

Diffusion - Débat 13 juin 2017 en présence de :

Sonia PENNETREAU, administratrice
générale adjointe du Forem
Alain VAESSEN, directeur général
de la Fédération des CPAS
Christine MAHY, secrétaire générale
du Réseau Wallon de Lutte contre
la Pauvreté
Khadija KHOURCHA, responsable
nationale TSE-CSC

**EXIT
SALLY**

**Rue Pietro Ferrero, 1
6700 Arlon
Début de séance
le matin à 9h30**

inscription souhaitée :

Meryl MOREL - lerebond@acv-csc.be - 063 24 47 69

Teaser disponible sur Youtube.com (**teaser exit sally**) et sur facebook/cscluxembourg



Une collaboration entre :



Interview : Thérèse Willot

L'objectif de ce premier débat est de faire ressortir des propositions concrètes d'adaptation du plan d'accompagnement des demandeurs d'emploi, au niveau des objectifs, des moyens nécessaires et de la mise en réseau des acteurs.

DÉMOCRATIE ET MÉMOIRE(S) : LES ENJEUX DU PASSÉ POUR LA SOCIÉTÉ DU PRÉSENT

Bastogne, lieu de mémoire emblématique, a accueilli cette année une série de soirées consacrées à la mémoire collective. Les intervenants, issus de toutes disciplines, se sont accordés sur la définition à lui donner : il s'agit de la manière dont des sociétés ou des groupes d'individus se représentent leur passé, tout en lui donnant un sens au présent. On se souvient ensemble parce que cela a du sens aujourd'hui. La mémoire collective relève donc d'un savoir profane et non scientifique, composé de nombreux symboles et d'éléments affectifs. Des choix sont effectués à propos de ce dont on se souvient ou de ce que l'on oublie, en fonction des préoccupations du moment.

Tout comme la mémoire individuelle, la mémoire collective est un vécu mouvant et évolutif, avec plusieurs couches mémorielles : une mémoire communicationnelle qui passe par les témoins directs des faits, puis une mémoire culturelle, lorsque ces mêmes témoins ont disparu. La mémoire passe alors par l'enseignement, les médias, les politiques... qui façonnent nos représentations du passé. Ces deux temps de la mémoire ne se succèdent pas, ils se côtoient, puis petit à petit, la mémoire communicationnelle laisse la place à la mémoire culturelle. La mémoire collective est porteuse d'enjeux démocratiques majeurs.

NE PAS FAIRE DIRE N'IMPORTE QUOI AU PASSÉ :

le dialogue nécessaire entre histoire et mémoire

L'histoire et la mémoire entretiennent un rapport différent au passé. L'histoire est une discipline scientifique qui se veut universelle. Elle questionne le passé pour aboutir à une connaissance la plus objective et la plus durable possible. Ce savoir parcellaire peut être amélioré si de nouveaux documents ou témoignages sont découverts. Malgré leurs différences, histoire et mémoire doivent dialoguer. Plus précisément, la mémoire doit être « historisée » car il ne s'agit pas de faire dire n'importe quoi au passé. Concrètement, un dialogue doit avoir lieu entre le monde politique qui effectue des choix mémoriels ; l'historien qui détient le savoir scientifique et peut dire en quoi le passé est interpellant pour le présent ; les acteurs économiques et touristiques de la mémoire et les médias.

Ce dialogue a eu cours de manière exemplaire lors des commémorations de la Grande Guerre en Wallonie. Les historiens y ont été placés au coeur du processus commémoratif, en lien direct avec les acteurs du tourisme mémoriel et en disposant des budgets nécessaires dégagés par la Région wallonne et la Communauté française. Les commémorations wallonnes ont couvert la globalité de l'expérience de la guerre 14-18 en Belgique : les combats d'août 1914, les violences contre les civils, les tranchées, l'après-guerre... La situation a été tout autre en Flandre où des choix politiques ont été faits, sans que les historiens n'y soient associés.

Les dirigeants flamands ont clairement souhaité positionner la Flandre sur la carte du tourisme mémoriel international, en valorisant presque exclusivement la région du front et le Westhoek, là où 50 nationalités ont combattu. L'ambition était aussi de faire connaître la Flandre en tant qu'État à part entière et non comme entité fédérée.

Ces choix entrent en contradiction complète avec l'histoire : en 14-18, le consensus entre le nord et le sud de notre pays, contre l'ennemi commun, était très fort. La Flandre actuelle s'est livrée à une véritable relecture du passé de la Belgique. Des historiens et des associations se sont insurgés contre ces choix politiques.

La Flandre actuelle s'est livrée à une véritable relecture du passé de la Belgique.



MÉMOIRE OFFICIELLE ET MÉMOIRE VIVE : de la coopération à la résistance et au conflit

Le monde politique utilise donc le passé pour servir son agenda politique, sur la scène internationale, mais aussi sur le plan national. Les recours au passé ont alors un double objectif : un homme ou une femme politique veut se faire admettre comme le ou la représentant(e) légitime de la communauté en faisant appel à l'identité collective pour créer une cohésion qui la poussera à agir lors d'élections, d'un référendum, pour une entrée en guerre... Marine Le Pen, Nicolas Sarkozy et Emmanuel Macron ont tous trois fait référence à Jeanne d'Arc lors des campagnes a fait une figure du patriotisme et du l'unité française ; le troisième a évoqué celle « su rassembler » la France alors divisée et succession. Tous se disputent la mémoire se faire élire et de construire une identité adhérent. Une fois le pouvoir atteint, le



Tous se disputent la mémoire pour construire une identité française.

aucune représentation officielle allemande débarquement des Alliés en Normandie. Le discours politique vis-à-vis de l'Allemagne a évolué au fil des années. Il fallait ménager la mémoire vive, celle d'en-bas et des individus, celle qui porte le poids du passé que l'on voudrait oublier, du moins durant trois voire quatre générations. Mémoire officielle et mémoire vive, qui fonctionnent selon leur propre logique, peuvent coopérer et être en phase, mais aussi entrer en conflit. À la fin de la Première Guerre mondiale, on a assisté en Belgique à une coopération totale entre les autorités publiques et la population qui se retrouvaient dans une sorte d'unanimité patriotique anti-allemande. Les politiques ont fait leur maximum pour être avec la population, notamment lors des grandes funérailles nationales pour les patriotes fusillés. Des couacs ont pourtant eu lieu : les autorités belges ont choisi dans un premier temps la date du 4 août, soit le début de la guerre, comme date de commémoration et symbole de l'unité nationale face à l'ennemi. En 1922, elles constatent que la population n'assiste pas aux commémorations : la date du 4 août représente pour elle le début de la guerre et des abominations. La mémoire vive résiste à la mémoire officielle qui « va trop vite ». Le gouvernement choisit alors la date du 11 novembre, date de l'armistice, qui fera l'unanimité. Mémoire officielle et mémoire vive doivent entrer en dialogue dans le présent afin d'éviter d'entrer en conflit et de rouvrir des plaies encore vives.

présidentielles françaises. La première en nationalisme ; le second, le symbole de qui a, comme lui, « fendu le système » et coupée en deux par les guerres de de la « Pucelle d'Orléans » dans le but de française à laquelle les électeurs recours au passé permet de transmettre sa vision du passé. Les commémorations, par exemple, sont porteuses de valeurs qui évoluent au fil du temps. Avant 2004, n'a assisté aux commémorations du évolué au fil des années.

LES MÉMOIRES COLLECTIVES, UN ENJEU POUR VIVRE ENSEMBLE

L'État démocratique n'a pas le monopole pour contraindre des individus et des groupes à penser le passé comme il le souhaite, d'autant qu'il faut aujourd'hui davantage parler au sein de nos sociétés de mémoires collectives : il y a autant de mémoires que de groupes. L'État a uniquement le monopole des instruments mémoriels : les commémorations, mais aussi les lois, sont destinées à faire passer la mémoire d'en-haut, avec un effet coercitif majeur¹. Ces instruments font naître une concurrence entre les mémoires : pourquoi certains groupes bénéficient-ils d'une loi et d'autres défendre sa mémoire, son identité et ses d'autres communautés, ce qui se cristallise reconnaissance de faits du passé : des officiellement leur mémoire². Les lieux de tensions et symboliser un conflit de mémoire³. estime avoir enduré quelque chose de pire vécu. Des mémoires fortes côtoient des auxquelles il faut aussi donner la parole.



non ? On voit aujourd'hui chaque groupe valeurs, quitte à entrer en compétition avec autour de trois phénomènes. La groupes demandent à l'État de reconnaître mémoire : ils peuvent être sources de La concurrence des victimes : une victime ou de comparable à ce que d'autres ont mémoires faibles, silencieuses, oubliées,

Des visions du passé parfois radicalement opposées peuvent donc s'affronter. Certaines guerres éclatent entre des communautés qui possèdent des représentations antagonistes du passé (Rwanda, Bosnie...). En Belgique, la violence s'est rarement exprimée, mais les mémoires divergentes des Flamands et des Wallons expliquent en partie les difficultés à vivre ensemble sereinement.

¹Par exemple, le décret de la CFWB du 13 mars 2009, relatif à la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et des faits de résistances ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui ont suscité ces crimes.

²Le génocide arménien et l'Union européenne.

³Les statues de Léopold II à Bruxelles et la communauté congolaise.

Ces souvenirs ont fait naître les stéréotypes et les attitudes actuels. Les Flamands retiennent le bourgeois et l'officier francophones du XIXe siècle et de la Première Guerre mondiale, développant un fort sentiment d'humiliation et donnant naissance à de véritables mythes nationalistes, tels celui des frères Van

stéréotype du francophone méprisant et territoire flamand. Les Wallons pointent la

Louvain, d'où le stéréotype du Flamand

fédéral s'est plutôt montré faible et le souvenir collectif nationaliste flamand a fini par tuer la culture historique belge.

Lors des commémorations 14-18, le gouvernement fédéral a été discret. Quelques événements ont eu lieu en 2014, à Liège et à Nieuport. Ils sont passés totalement inaperçus dans les médias, le gouvernement fédéral ne voulant pas qu'ils soient mis en avant car ils représentaient une vision « trop » belge du conflit. En 2014, la N-VA faisait son entrée au fédéral... Pour envisager un avenir commun, il faut que chaque communauté accepte de travailler avec l'autre sur le passé de la Belgique afin d'apaiser certains épisodes mémoriels compliqués. Des débats à propos de l'amnistie des collaborateurs flamands ont eu lieu au Parlement flamand. Tous les partis politiques y ont pris part et les historiens ont remis un rapport qui n'a pas fait l'objet de grandes remises en cause. L'étape suivante serait d'avoir ce type de débat au niveau belge, au Parlement fédéral... De nombreux politiques s'y opposent, de peur d'ouvrir la boîte de Pandore. Le travail de mémoire(s) est pourtant nécessaire.

Il faut que chaque communauté accepte de travailler avec l'autre sur le passé de la Belgique.

Raemdonck. Ce souvenir a engendré le arrogant, refusant de parler flamand en collaboration flamande et l'expulsion de raciste et intolérant. Dans ce contexte, l'État

LE TRAVAIL DE MÉMOIRE(S)

Après un traumatisme, deux attitudes sont possibles. L'amnésie, dans un souci de paix, passe sous silence les blessures d'hier, au risque de voir ressurgir le conflit tôt ou tard. L'hypermnésie survalorise le passé en éludant la mémoire de l'autre, afin de renforcer l'identité collective de la communauté, de légitimer ses revendications et de s'assurer le soutien de la population prête à tout pour préserver son identité perçue comme menacée. Elle s'appuie sur des mythes, des stéréotypes... qui accentuent les divergences. Entre ces deux attitudes extrêmes, le travail de mémoire(s) est une troisième voie pour que les mémoires faibles soient entendues et pour que des communautés vivent ensemble. Il s'agit de rechercher une juste mémoire qui prend en compte la pluralité des points de vue, met en avant un passé harmonieux, trouve des raisons d'avoir un avenir commun. Cette dynamique est davantage pacificatrice. Le cas franco-allemand est un véritable cas d'école à cet égard. Les représentants français et allemands, depuis Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, mettent systématiquement l'accent sur les interprétations communes du passé, en oubliant son sens initial (l'inéluctable confrontation entre ennemis héréditaires) et en lui donnant un sens nouveau (la déchirure de deux peuples frères). Verdun est ainsi devenu le témoignage de tous les combattants, français et allemands. Tout cela n'empêche pas la pluralité des points de vue sur le premier conflit mondial de part et d'autre du

de mémoire » subsistent : aucune du déclenchement de la Grande Guerre n'a chancelière se sont uniquement rendus à voisins.

Quelle mémoire et donc quelle identité européenne construire à la suite des deux conflits mondiaux ?

De manière plus globale, les dirigeants européens successifs se sont posé la même question. Comment « digérer » le passé tragique des nations européennes ? Quelle mémoire et donc quelle identité européenne construire à la suite des deux conflits mondiaux, de la Shoah, de la conquête coloniale... ? Comment se souvenir et oublier afin d'avancer ensemble et faire naître un peuple européen ? L'idée que l'Europe n'est pas une invention récente née du caprice de politiciens, mais le produit d'une maturation multiséculaire fait alors son chemin dans les discours politiques. François Mitterrand disait de l'Europe : « C'est une étrange, cruelle et forte aventure que celle de ces peuples frères auxquels il aura fallu plus d'un millénaire pour se reconnaître tels qu'ils sont, pour s'admettre et s'unir ». Toutefois, force est de constater que la notion de mémoire européenne constitue davantage un projet politique qu'une réalité sociologique. Un sondage de 2003 a montré qu'il n'existe pas de « panthéon européen », chaque pays privilégiant encore ses propres personnages historiques. Près d'un demi-siècle après le début de sa construction, l'Europe se caractérise encore par une cohabitation de mémoires nationales, plutôt que par leur intégration. Or, le défi pour l'Europe est majeur car elle a besoin plus que jamais d'une identité et donc d'une mémoire commune. En son sein : il est temps de rapprocher les institutions européennes du citoyen. Hors de ses frontières : il faut se positionner clairement sur la scène internationale. La mise en commun d'un passé commun occupe une place de choix parmi les instruments susceptibles de consolider une identité encore relativement théorique.

Rhin. Des décalages et des « malentendus célébration officielle du 100e anniversaire eu lieu en Allemagne. Son président et sa certains événements organisés par les pays

